

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 octobre 2019

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-cinq juillet, le conseil municipal de la commune de MONTAIGNAC ST HIPPOLYTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel VIGOUROUX, Maire.

- Date de convocation du conseil municipal : 17 juillet 2019

- Date d'affichage : 17 juillet 2019

- Nombre de membres en exercice : 13

Présents : 8 conseillers : MM. VIGOUROUX Daniel - BESSEAU Jean-Claude - LANOT Serge – Mmes TREMOULET Angélique - Céline GONCALVES - MM. BOUYGES Claude - ALZAGA Michel – Mme PRIVAT Corinne

Absents, excusés : 5 conseillers : Mmes COUDERT Virginie – CEAUX-ARENO Françoise - MM. EMEREAU Arnaud – VIGOUROUX Serge - COQUILLAUD Nicolas

- Nicolas COQUILLAUD a donné procuration à Jean-Claude BESSEAU

- Françoise CEAUX-ARENO a donné procuration à Corinne PRIVAT

- Serge VIGOUROUX a donné procuration à Daniel VIGOUROUX

- Céline GONCALVES a été élue secrétaire.

**Approbation du compte-rendu du conseil du 25 juillet 2019, à l'unanimité**

**Délibération n° 2019/33 portant mise en place du RIFSEEP.**

Régime indemnitaire du personnel applicable au 1.11.2019.

APPROUVE à L'UNANIMITE

**Délibération n° 2019/34 portant approbation du marché de travaux d'aménagement de sécurité sur la RD 10 aux abords de l'ALSH.**

Marché avec l'entreprise EUROVIA d'un montant de 19 562,50 € HT, soit 23 475 € TTC. Les travaux vont s'effectuer prochainement.

APPROUVE à L'UNANIMITE

**Délibération n° 2019/35 portant demande de subvention pour les travaux d'aménagement de sécurité sur la RD 10**

Auprès du conseil départemental portant sur l'estimation de 17 135 € HT.

APPROUVE à L'UNANIMITE

**Délibération n° 2019/36 portant approbation du programme 3 de l'Agenda 21.**

Programme d'actions élaboré en comité de pilotage. Un rééquilibrage d'actions en 2022 a été fait suite à la demande de Notre Village.

APPROUVE à L'UNANIMITE

**Délibération n° 2019/37 portant rectification du siège social de la commune**

L'adresse postale correspondant au n° SIRET de la commune était fixée par l'INSEE au 1 place de la mairie. Il convient de demander la rectification au 8 rue des Ecoles.

APPROUVE à L'UNANIMITE

**- Questions diverses :**

. Four de Salins : devis pour refaire la route de 1 822 €. Devis approuvé pour le budget 2020.

. Travaux place de la Mairie devant la caserne et le foyer. Devis de 16 600 € TTC. Crédits inscrits au budget

. Proposition par un élu d'un marché de pays durant juillet et août avec la Chambre d'agriculture. Une réunion doit être programmée entre la Chambre d'agriculture, les élus et les associations.



Le Maire,